



## Aménagement, reconfiguration et sécurisation du rond-point en arrivant des Arcs

Les travaux du rond-point sont la suite logique de la politique engagée et promise par la nouvelle municipalité emmenée par Monsieur le Maire Albert David: redonner à Taradeau un nouvel élan esthétique, décoratif et fonctionnel. Autrement dit, embellir, enjoliver notre village afin de favoriser le bien vivre tout en privilégiant la sécurité de tous.

Pour mener à bien et mettre en œuvre cette politique Monsieur le Maire m'a nommé Adjoint des services techniques et des travaux de régie, tâche que j'essaie de remplir au mieux au quotidien avec l'ensemble des personnels du service technique ainsi qu'avec tous les élus faisant partis de ma commission ou pas.

La première grande étape fut le jardin d'enfants et aujourd'hui à l'heure où je jette sur le papier ces quelques mots les travaux du rond-point arrivent presque à terme.

Arrivant des Arcs par l'entrée Est de Taradeau, nous nous trouvions face à un écran, un mur de verdure qui occultait toute perspective et vue sur la rue principale du Village. La pièce maîtresse, ce magnifique appentis abritant le tonneau, était devenue presque imperceptible.

Alors la question cruciale se posait, fallait-t'il sacrifier les chênes ? Sacré dilemme... Avant de commencer les travaux, je me suis adressé au Chef du Pôle Territorial Dracénie-Verdon du Conseil Départemental du Var, qui a eu la gentillesse de se déplacer avec un ingénieur de son service, afin de nous délivrer officiellement la faisabilité de notre projet. La réponse est tombée comme un couperet, il fallait abattre les arbres, le rond-point dans la configuration initiale n'était plus conforme aux normes de sécurité.

La plupart des arbres se trouvaient dans la trajectoire de dégagement et empêchaient fortement la visibilité.

Suite à leur visite ils m'ont fait parvenir un plan avec l'implantation autorisée.

Lors de l'abattage des arbres nous nous sommes aperçus que plusieurs d'entre eux étaient malades, et pouvaient à l'avenir devenir dangereux.

Dans les prochains jours si la météo nous le permet, nous allons finaliser la conception du rond-point, terminer la mise en place de la pouzzolane, finir de créer le réseau d'arrosage automatique et mettre en place 4 pièces décoratives.

En espérant que lors de la parution du prochain Taradeau info, les travaux seront achevés.



Christian AUGERO, Adjoint au Maire

## Cultivez vos compétences numériques tout au long de votre vie

PIX est une plate-forme en ligne gratuite lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation vous permettant d'évaluer vos compétences numériques à travers différentes épreuves.

Elle est ouverte à tous, pour tous les niveaux, de débutant à confirmé, collégiens, étudiants salariés, retraités etc ...

PIX a pour objectif de mesurer vos compétences, les développer et les évaluer grâce à 8 niveaux et 5 domaines rassemblant 16 compétences. Les exercices s'adaptent à votre niveau pour une évaluation personnalisée. A travers ces questionnaires, vous obtiendrez un score sur 1024 PIX. L'idée est d'évaluer vos savoir-faire, vos connaissances et votre sensibilité aux enjeux du numérique, des épreuves « défi » et d'autres, pointant les avantages et les inconvénients liés au numérique.

### **Comment ça marche :**

Il vous suffit de créer un compte avec votre adresse mail pour accéder aux questionnaires. Vous pourrez y répondre à votre rythme et de chez vous. Vous pourrez ainsi valoriser vos compétences grâce au score obtenu. Des corrections et tutoriels en ligne sont recommandés pour favoriser vos progrès. Et, si vous le désirez, vous pourrez en obtenir la certification sur demande.



En conclusion, PIX est le service public en ligne gratuit pour apprendre, évaluer, développer et certifier ses compétences numériques tout en s'amusant par des exercices personnalisés avec corrections et tutoriels. Plus d'info sur <https://pix.fr/>

### **Si vous êtes Taradéen et demandeur d'emploi**

Quel que soit votre niveau débutant(e) ou chevronné(e), cette certification vous permettra de justifier de façon officielle dans vos démarches vos capacités en informatique et pourra être utilisée dans le cadre d'une recherche d'emploi (quel que soit le secteur d'activité souhaité).

Si vous êtes concerné(e) et que vous souhaitez en savoir davantage sur cette certification, la Mairie vous propose une séance d'information le jeudi de 15h à 16h ou le vendredi de 15h à 16h, ces horaires pouvant être modifiés en fonction des demandes. Pour toute inscription adressez-vous à l'accueil de la Mairie au 04 94 99 70 30.

## Enquête Publique Zone Agricole Protégée

Par arrêté du 23 février 2021, le préfet du Var a prescrit et organisé, selon les dispositions du code de l'environnement, une enquête publique, portant sur la demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la commune de Taradeau.

L'enquête se tiendra en mairie de Taradeau, siège de l'enquête, du 22 mars 2021 au 20 avril 2021, soit 30 jours. Afin que chacun puisse en prendre connaissance, le commissaire enquêteur sera présent:

- vendredi 26/03 de 9h à 12h
- mercredi 07/04 de 9h à 12h
- jeudi 15/04 de 15h à 17h30
- mardi 20/04 de 15h à 17h30



## Travaux Avenue des Arcs

Communication aux riverains de l'Avenue des Arcs

Conformément à ses obligations, ces dernières années, la commune de Taradeau a fait réaliser ses schémas directeurs d'Adduction d'Eau Potable (AEP), d'Eaux Pluviales (EP) et d'Eaux Usées (EU). Ces études ont, dans leurs conclusions, mis en exergue les parties de réseaux fortement détériorées, inefficaces, obsolètes ou inadaptées, sur lesquelles la commune se doit d'intervenir à plus ou moins brève échéance.

Le secteur du centre bourg, Avenue des Arcs, entre le carrefour des RD 10/73, jusqu'à la coopérative via l'école, est une priorité absolue commune aux trois schémas. En 2019, la commune a donc décidé de remplacer tous les réseaux enterrés sous cette avenue. Ces importants travaux, confiés à l'entreprise SAT de Draguignan, vont se dérouler de la mi-février à fin avril (ce délai pourrait être allongé en fonction des intempéries subies et/ou des difficultés rencontrées).

Impossible de réaliser ce chantier en maintenant la route ouverte à la circulation automobile. Cette dernière sera donc interdite. En revanche, des cheminements piétons seront aménagés pour desservir tous les commerces et les entrées des immeubles.

Tous les raccordements privés AEP et EU seront repris et remplacés. Des coupures d'eau pourront se produire momentanément. Elles seront annoncées. A l'issue de ces travaux, le carrefour centre sera aménagé en mini-giratoire. Enfin, dans le courant de l'année, le Département refera entièrement le revêtement de l'avenue des Arcs.

L'ensemble du Conseil Municipal vous présente ses excuses anticipées pour les inévitables nuisances que vous aurez à subir durant ce chantier, sonores, circulation restreintes, etc...et souhaite qu'en dépit des travaux, les administrés continuent à fréquenter les commerces de la commune.



Mairie de TARADEAU

## **COMMUNE DE TARADEAU**



COVID-19

**A PARTIR DU LUNDI 8 FÉVRIER 2021**

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**

**dans l'ensemble des lieux publics, sur la voie publique et les  
espaces publics de plein air**

**Par Arrêté Préfectoral n° 2021-02-05-DS-04**

## Maintien du label Villes et Villages Fleuris pour 2021

Suite à la délibération du Jury Régional du label Villes et Villages Fleuris "Qualité de Vie", notre commune de Taradeau a reçu les distinctions suivantes:

- Maintien Label 1Fleur
- Prix spécial régional pour la réhabilitation des sites archéologiques

Bravo aux services techniques et à l'association Tarad'Oppidum pour le travail réalisé!



## Restauration morphologique de la Florièye

Suite à la validation du scénario d'aménagement n°4 par le comité de pilotage en Octobre 2019, l'avant-projet a été présenté par le bureau d'études SCE en Octobre 2020. Il incorpore les ajustements issues de la crue de la Florièye de Novembre 2019.

L'opération s'articule autour des interventions suivantes:

- Suppression des gués amont et aval
- Construction d'une nouvelle voie sur berge permettant l'accès au hameau St Joseph
- Création d'un nouveau cheminement piéton en rive droite
- Reprofilage des sections en travers les plus limitantes d'un point de vue hydraulique (objectif de protection d'environ 160 mètres cubes par seconde)
- Stabilisation d'une partie des berges récemment érodées
- Implantation d'une végétation rivulaire adaptée
- Création d'une zone tampon dans l'ancien méandre en aval du pont

L'objectif de l'action est d'améliorer les fonctionnalités globales de la

Florièye en tenant compte des

enjeux hydrauliques et écologiques dans la traversée de Taradeau. Les travaux doivent démarrer en 2022 pour un montant prévisionnel de 1,6M€ HT.

